



Département d'évaluation  
de la recherche

Unité de recherche  
Dossier d'autoévaluation

## INFORMATIONS GENERALES

**Nom de l'unité :** Équipe de Recherche sur l'Utilisation des Données Individuelles en lien avec la Théorie Economique

**Acronyme :** ERUDITE

**Domaine et sous-domaine :** Domaine SHS, sous-domaine SHS1-1 Économie

**Directrice pour le contrat en cours :** Manon Domingues Dos Santos

**Directeur pour le contrat à venir :** Thomas Barnay

Type de demande :

Renouvellement à l'identique

Restructuration

Création *ex nihilo*

**Établissements et organismes de rattachement :**

Liste des établissements et organismes tutelles de l'unité de recherche **pour le contrat en cours et pour le prochain contrat** (tutelles).

Contrat en cours :

- Université Paris-Est Créteil

- Université Paris-Est Marne-la-Vallée

| Prochain contrat :

| - Université Paris-Est Créteil

| - Université Paris-Est Marne-la-Vallée...

**Choix de l'évaluation interdisciplinaire de l'unité de recherche (ou d'une ou plusieurs équipes internes) :**

Oui

Non

## 1- Présentation de l'unité

### Structuration

L'Équipe de Recherche sur l'Utilisation des Données Individuelles en lien avec la Théorie Economique regroupe aujourd'hui 35 enseignants-chercheurs et 20 doctorants. L'Érudite est, du fait de son histoire, un laboratoire multi-site UPEC-UPEM. Elle est le fruit de la fusion, opérée en janvier 2010, des équipes Érudite de l'Université Paris-Est Créteil (UPEC) et OEP de l'Université Paris-Est Marne-la-Vallée (UPEM). La nouvelle Érudite constitue aujourd'hui la seule unité de recherche en Economie de la COMUE Paris-Est.

L'Érudite se structure autour des trois axes suivants :

- Axe 1 : Territoire, emploi et santé
- Axe 2 : Dynamiques d'entreprises et performances économiques et sociales
- Axe 3 : Economie internationale et du développement

Ces trois axes ont été définis à partir d'une double ambition. La première est de permettre aux membres de l'Érudite d'échanger, de coopérer et de travailler sur des sujets communs. La seconde est d'améliorer la visibilité de l'Érudite en identifiant des thématiques de spécialisation porteuses dans lesquelles les membres de l'Érudite se reconnaissent.

### Les effectifs

Depuis la dernière évaluation, les effectifs de l'Érudite en enseignants-chercheurs sont stables. Concernant les enseignants-chercheurs de l'Érudite en poste à l'UPEC, les flux entrants nets sur des recrutements en dehors du département d'économie concernent quatre membres : Amélie Guillin, Juliette Rey, Christelle Sapata et Karine Constant. Les effectifs des membres de l'Érudite sur des postes relevant du département d'économie sont, par rapport au contrat précédent, plutôt stables. La croissance des effectifs d'enseignant chercheurs s'est donc plutôt opérée sur des postes ne relevant pas du département d'économie (Droit, LEA, AEI). Concernant les enseignants-chercheurs de l'Érudite en poste à l'UPEM, les flux entrants concernent Jean-François Jacques (en 2014) et Thomas Barré (en 2016) qui compensent les départs de Dominique Redor (en 2013) et d'Alain Desdoigts (en 2014). Il convient de noter qu'une part importante de ces recrutements porte, conformément aux demandes de l'AERES lors du précédent contrat, sur des profils plus théoriques.

S'agissant des effectifs de doctorants, on note un tassement du nombre de doctorants par rapport au précédent contrat (20 à présent contre 28 lors du précédent contrat). Cette évolution tient pour partie à des effets de cohortes : 17 soutenances ont eu lieu sur la période 2016-2017 contre 9 sur la période 2013-2015. Elle s'explique également par la réduction du nombre de contrats doctoraux offerts par l'école doctorale OMI, en particulier sur la période 2014-2016.

### Le budget

En ce qui concerne le budget Érudite ouvert à l'UPEC, celui-ci était en 2013 particulièrement élevé du fait de l'organisation de la conférence Microdyn qui a mécaniquement accru le budget. Hormis cet abondement exceptionnel, le budget a cru régulièrement sur la période (20 000€ en 2014, 21 000€ en 2015, 26 000€ en 2016 et 29 000€ en 2017). Cette augmentation est en partie attribuable à des coûts de fonctionnement en augmentation notamment en ce qui concerne l'accès sécurisé aux données individuelles.

En ce qui concerne le budget Érudite ouvert à l'UPEM, celui-ci a progressé pour passer de 10 500€ en 2013 à 9 000€ en 2014, 12 500€ en 2015 puis à 13 500€ en 2016 et 2017.

**Tableau 1 : budget de l'Érudite**

Année	Budget		dépenses			solde	
	fonctionnement	Investissement	fonctionnement		investissement	fonctionnement	investissement
			frais de missions	commandes			
UPEC							
2013	28 349.86	3 000.00	9 956.07	18 069.25	2 097.00	324.54	903.00
2014	14 678.00	5 000.00	7 558.26	7 149.93	4 704.00	-30.19	296.00
2015	18 251.40	3 000.00	12 179.40	6 071.90	2 996.00	0.10	4.00
2016	16 375.51	10 000.00	11 727.02	5 005.78	9 676.80	-357.29	323.20
2017	23 294.00	5 680.00	14 037.47	9 138.00	5 230.93	118.53	449.07
UPEM							
Année	Budget		SBQR/BQR		Dépenses		
	fonctionnement	Investissement	SBQR	2 000.00	Frais de missions	Commandes/ Autres	
2013	10 500.00	1 500.00	16000	4 000.00	6913,47	2941,98	
2014	9 000.00	1 000.00	9000	7 000.00	8336,53	670,71	
2015	13000	1000	/	5 000.00	7238,22	5345,40	
2016	13500.00	500.00	/	9 000.00	8833,05	2242,95	
2017	13 000.00	3000	11 000	9 000.00	7198	3992,93	

### Politique scientifique

L'identité et l'unité des travaux scientifiques de l'Érudite reposent sur sa qualité de laboratoire d'économie appliquée. Notre laboratoire n'est pas à proprement parler un lieu de production d'économétrie théorique mais un lieu d'utilisation et de diffusion des méthodes statistiques les plus avancées dans des domaines très variés : panels, mais aussi variables qualitatives, modèles de durée, séries temporelles, économétrie spatiale, méthodes gravitaires, avec des modélisations non-linéaires, méthodes d'appariement, méthodes expérimentales, méthodes d'évaluation *ex post*. Le cœur de notre politique scientifique consiste à cultiver cette identité collective d'utilisateurs et de développeurs des nouvelles technologies économétriques et statistiques et à participer activement à la diffusion d'une culture scientifique et statistique auprès de l'ensemble de nos partenaires institutionnels sur les vertus et les limites des différentes approches.

Cette unité méthodologique se double d'une forte unité thématique. Le thème de recherche fédérateur de l'Érudite est l'évaluation des politiques publiques et des stratégies des entreprises. Cet énoncé se décline dans chacun des trois axes qui structurent nos recherches. Ainsi, les membres de l'Érudite étudient en outre l'évaluation des politiques publiques tant en matière de prélèvements sociaux, de fiscalité ou de faillites d'entreprises, que de santé publique, de réglementation environnementale ou des politiques commerciales et du développement.

Quatre objectifs principaux ont guidé notre politique scientifique :

- ✓ **Fédérer et favoriser les synergies entre tous les membres de l'Érudite.**  
Notre structuration par axe a été définie après avoir identifié les principales thématiques présentes sur nos deux sites. Nos modalités de gouvernance, paritaires, s'appuient par ailleurs sur une répartition claire et équilibrée des responsabilités entre nos sites visant à assurer un pilotage transparent, collégial et efficace.
- ✓ **Améliorer la qualité et la visibilité de notre production scientifique.**

La fusion de nos entités nous a permis d'atteindre une taille critique permettant de développer des projets ambitieux et d'accroître notre visibilité. Cette dynamique de fusion s'est accompagnée d'une progression qualitative sensible de notre production scientifique. En outre, nous avons amélioré la diffusion des publications, notamment *via* HAL-SHS, et développé nos supports de communication en mettant en œuvre un site internet.

✓ **Développer l'insertion de l'Érudite dans l'environnement national et international scientifique institutionnel.**

L'Érudite est membre co-fondateur de la Fédération de recherche du CNRS « Travail, Emploi et Politiques Publiques » (TEPP, FR n° 3435). L'Érudite est membre fondateur de l'Alliance de Recherche sur les Discriminations (ARDIS), dans le cadre du Domaine d'Intérêt Majeur de la Région Ile-de-France « Genre, Inégalités, Discriminations » qu'elle a initié. La fédération TEPP et le DIM GID ont pour établissement principal l'Université Paris-Est Marne-la-Vallée. L'Érudite participe également activement à la production scientifique de l'ISITE-FUTURE dédié à « la Ville de demain ».

✓ **Mener une politique active de formation doctorale.**

Réussir l'accompagnement de nos doctorants est l'une de nos missions essentielles. Des moyens conséquents ont été affectés à l'amélioration de leurs conditions d'accueil, au financement d'enseignements spécifiques et à celui des colloques et des écoles thématiques, en partenariat avec l'école doctorale de l'Université Paris-Est « Organisations, Marchés, Institutions » (OMI, ED530). Sur le plan scientifique, une journée annuelle des doctorants de l'Érudite est organisée au mois de juin en alternance sur les deux sites. Les doctorants bénéficient de deux rapporteurs senior (un enseignant-chercheur) et junior (un doctorant). Notre laboratoire a également testé la mise en place des comités de suivi de thèses annuels. Ils se sont généralisés à l'ensemble des doctorants inscrits depuis 2016. Des comités de suivi de thèses visant à mieux accompagner les doctorants ont été mis en place dès la première année d'inscription en thèse.

## 2- Présentation de l'écosystème recherche de l'unité

L'Érudite est une unité de recherche multi-site. Elle bénéficie à ce titre de deux tutelles directes : l'UPEM et l'UPEC.

L'Érudite est aussi membre fondateur de la fédération CNRS TEPP (n°3435 Travail Emploi et Politiques Publiques). Celle-ci dispose de locaux au sein de l'UPEM. Il s'agit de la plus grande fédération pluridisciplinaire de recherche sur le travail et l'emploi et l'un des principaux opérateurs d'évaluation de politiques publiques en France. Elle fédère 190 chercheurs et enseignants-chercheurs, 140 doctorants, principalement économistes, sociologues, gestionnaires répartis dans 9 laboratoires de 9 universités franciliennes et provinciales. Environ 40 chercheurs extérieurs aux laboratoires fédérés sont également associés à la fédération. Son projet est de répondre à la demande d'évaluation d'impact de programmes sociaux à l'aide de technologies avancées combinant modélisations théoriques et économétriques, techniques de recherche qualitatives et expériences contrôlées.

La chaire d'économie sociale et solidaire (ESS) est rattachée depuis sa création en 2010 à l'Érudite. Les thèmes de recherche de la chaire sont les performances sociales des entreprises, de l'emploi et de la santé sur les territoires ainsi que l'économie informelle internationale.

Les chercheurs de l'Érudite en Economie de la santé sont fortement impliqués dans l'axe stratégique « Santé, Société, Environnement » de l'UPEC. Leurs contributions portent sur le thème « santé et travail » (rattachées également à l'Institut-Santé travail d'Université Paris-Est dont l'Érudite est co-fondateur) et se développent également plus récemment autour des sujets « activités de santé et relations entre acteurs », « Innovation et Santé globale » et « Territoires et vulnérabilité ».

Enfin, l'Érudite participe au projet I-SITE porté par l'Université Paris-Est dans le cadre Programme Investissement d'Avenir. L'Érudite a en outre obtenu un financement pour développer un projet sur le thème « Ville durable au Sahel ».

### 3- Produits et activités de recherche

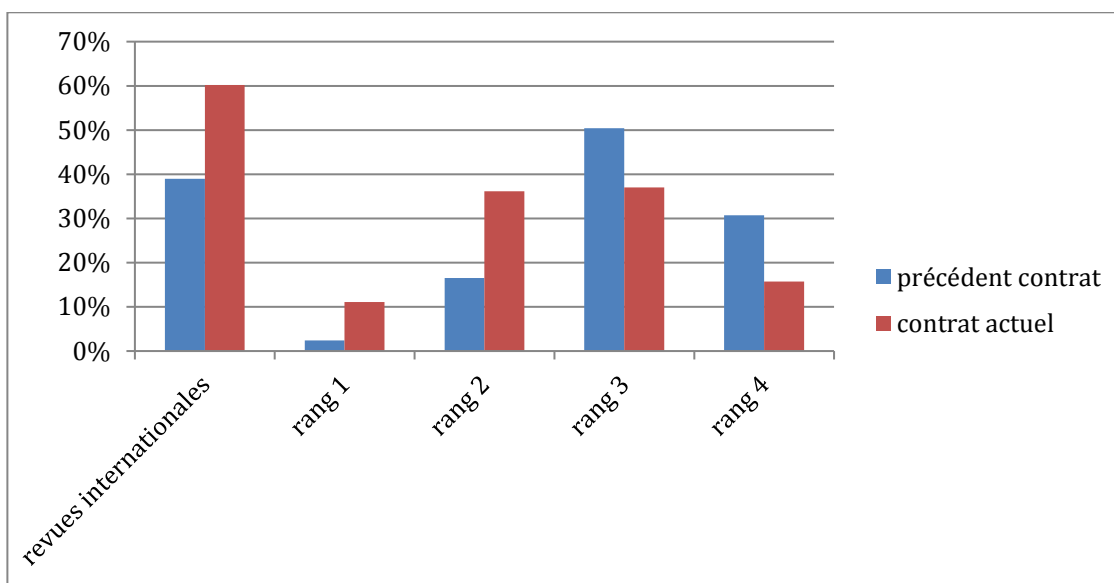
Dans cette section, nous nous limiterons aux publications hors introduction à des numéros ou des éditoriaux dans des revues scientifiques.

#### Production des enseignants-chercheurs

Sur la période 2013-2018, l'Érudite a enregistré une progression qualitative marquée de sa production scientifique. Le tableau 2 et le graphique 1 comparent la distribution des articles classés CNRS en fonction de leur publication dans des revues internationales et du classement CNRS des revues. Pour une production totale un peu plus faible en nombre (108 articles publiés dans des revues classées CNRS, contre 116 lors du contrat précédent), la part des articles publiés dans des revues internationales est passée de plus du tiers des publications durant le précédent contrat quadriennal à plus de la moitié des publications. La distribution des publications suivant le classement CNRS des revues indique que, lors du précédent contrat, 19,8% des publications étaient réalisées dans des revues de rang 1 ou 2, alors que pour l'actuel contrat, ce taux atteint 47,2%. Le nombre d'articles de rang 1 a été multiplié par 4 par rapport au précédent contrat et ceux de rang 2 par près de 2. Cette progression en terme qualitatif se retrouve à l'autre bout de la distribution, puisque les revues de rang 4 constituaient 31% des publications durant le précédent contrat et n'en représentent plus que 15,7% à présent. En bref, le saut qualitatif constaté déjà lors de la précédente évaluation AERES s'est sensiblement accéléré durant l'actuel contrat.

**Tableau 2 : production d'articles scientifiques des enseignants chercheurs de l'Erudite (hors publication des doctorants)**

Contrat	Nombre	Revue classées CNRS				
		internationales	rang 1	rang 2	rang 3	rang 4
précédent	116	47	3	20	56	36
		(40.5%)	(2,6%)	(17,2%)	(48,3%)	(31%)
actuel	108	65	12	39	40	17
		(60.2%)	(11.1%)	(36.1%)	(37.0%)	(15.7%)

**Graphique 1 : Publications CNRS suivant le rang et le caractère international de la revue**

Ce saut qualitatif se retrouve dans l'ensemble des trois axes qui structurent l'Érudite (tableau 3). Les revues de rang 1 et 2 varient entre 43% et 50% des publications suivant l'axe considéré. On retrouve cette progression qualitative avec une proportion de plus de 42% des publications dans des revues de rang 1 et 2 à compter de 2016 (tableau 4). L'année 2016 a été particulièrement riche en nombre de publications et en qualité des publications (1/3 des publications de rang 1 et 2). L'accroissement quantitatif et qualitatif constaté dès 2015 se poursuit en 2017 et 2018.

**Tableau 3 : répartition des articles classés CNRS suivant les trois axes de l'Érudite**

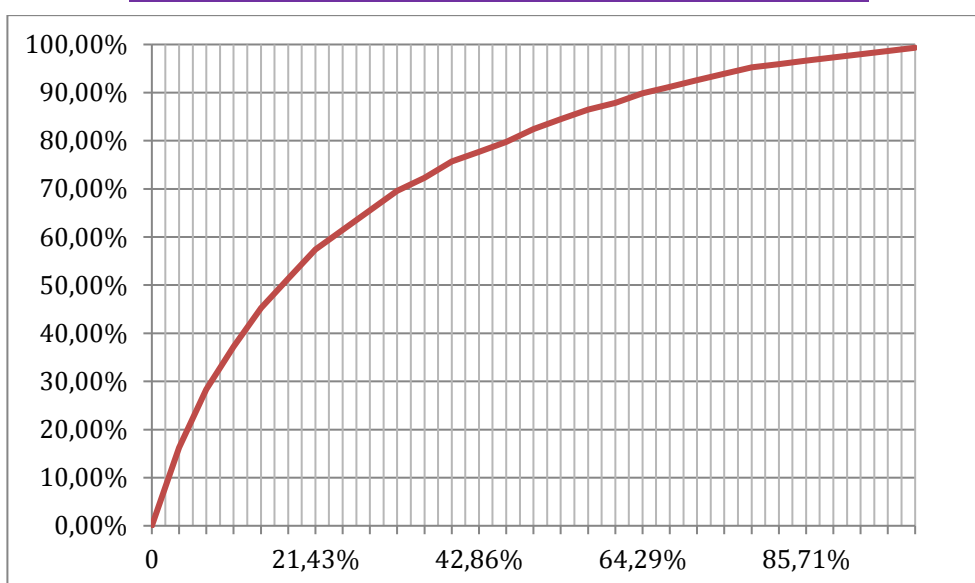
	Nombre	International	rang 1	rang 2	rang 3	rang 4
Axe 1	60	30	5	25	26	4
	(55.56%)	(50.00%)	(8.33%)	(41.67%)	(43.33%)	(6.67%)
Axe 2	18	11	1	7	5	5
	(16.67%)	(61.11%)	(5.56%)	(38.89%)	(27.78%)	(27.78%)
Axe 3	30	24	6	7	9	8
	(27.78%)	(80.00%)	(20.00%)	(23.33%)	(30.00%)	(26.67%)

**Tableau 4 : répartition des articles classés CNRS par année**

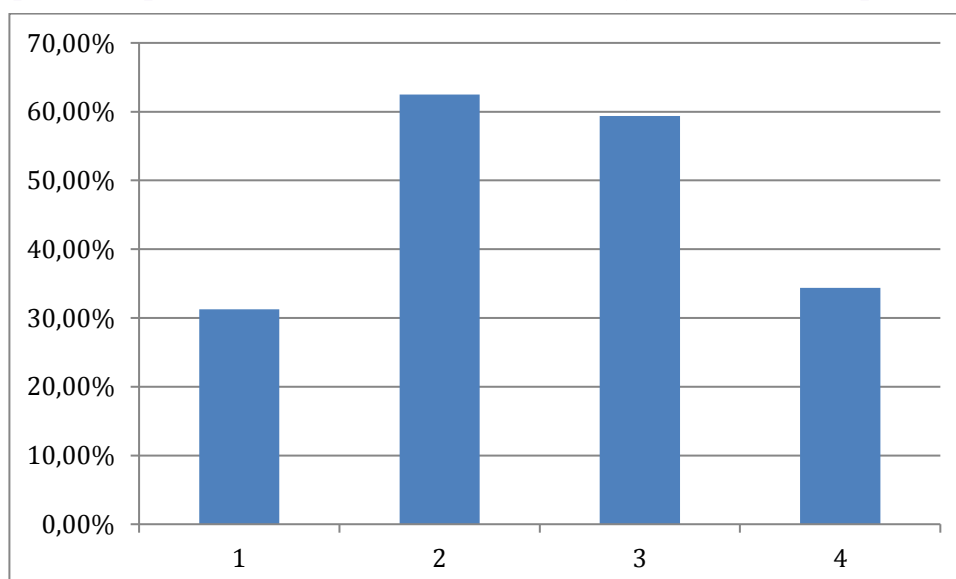
	2013	2014	2015	2016	2017	2018	A paraître
Rang 1	1 (7.14%)	1 (6.25%)	2 (11.76%)	4 (12.50%)	2 (10.00%)	2 (50.00%)	0 (0.00%)
Rang 2	5 (35.71%)	4 (25.00%)	4 (23.53%)	13 (40.63%)	8 (40.00%)	1 (25.00%)	4 (80.00%)
Rang 3	5 (35.71%)	6 (37.50%)	9 (52.94%)	11 (34.38%)	9 (45.00%)	0 (0.00%)	0 (0.00%)
Rang 4	3 (21.43%)	5 (31.25%)	2 (11.76%)	4 (12.50%)	1 (5.00%)	1 (25.00%)	1 (20.00%)
Ensemble	14	16	17	32	20	4	5

La concentration des publications est reportée dans le graphique 2 où figure en abscisse la proportion des auteur(e)s et en ordonnée celle des publications. Comme dans de nombreux laboratoires d'économie, l'Érudite inclut de « gros publiants ». Ainsi, les 10% des publiants les plus actifs contribuent à 30% des publications et les 20% des publiants les plus actifs à 50% des publications. Ces taux sont d'ailleurs remarquablement proches de ceux du précédent contrat. Toutefois, en dépit de cette concentration, les publications sont loin d'être exclusivement produites par ces principaux publiants : en témoigne le graphique 3 où apparaît clairement la contribution d'une très large majorité des membres de l'Érudite dans la progression qualitative (plus 30% ont au moins une publication de rang 1, plus de 60% ont au moins une publication de rang 2). Le saut qualitatif enregistré par l'Érudite est donc le fruit du travail accompli par une proportion relativement importante de ses membres.

**Graphique 2 : Concentration des publications**  
 (% de publications – ordonnées- / % auteur(e)s –abscisse-)



**Graphique 3 : Proportion des membres de l'ERUDITE ayant au moins une publication rang**





## Production des doctorants

Les doctorants participent aussi à la production scientifique de l'Érudite. Effet, ils ont produit durant ce contrat 17 articles dans des revues classées CNRS, dont 9 réalisés sans enseignant-chercheur. Le tableau 5 ventile ces publications suivant le caractère international ou national des revues et le rang CNRS.

**Tableau 5 : production d'articles scientifiques des doctorants**

publication	Nombre	Revue classées CNRS				
		internationales	rang 1	rang 2	rang 3	rang 4
avec ou sans co-auteur EC	17	6	2	5	6	4
		(35.3%)	(11.8%)	(29.4%)	(35.3%)	(23.5%)
sans co-auteur EC	9	2	1	2	3	3
		(22.2%)	(11.1%)	(22.2%)	(33.3%)	(33.3%)

Les publications des doctorants sont à l'image de celles des enseignants chercheurs puisque sur l'ensemble des publications plus d'un tiers le sont dans des revues de rang 1 ou 2. Lorsque l'on se limite aux publications non cosignées avec un enseignant chercheur, un tiers d'entre elles sont publiées dans des revues de rang 1 ou 2.

## Vue d'ensemble de la production scientifique de l'Érudite

L'ensemble des publications qu'elles soient produites par des enseignants-chercheurs ou par des doctorants, confirme la progression qualitative de l'Érudite. Elle nous situe en termes quantitatifs au voisinage de la production du précédent contrat quadriennal (117 articles contre 121 durant le précédent contrat).

**Tableau 6 : production de l'ensemble des membres de l'Érudite (ventilation par rang CNRS)**

Contrat	Nombre	Revue classées CNRS				
		internationales	rang 1	rang 2	rang 3	rang 4
précédent	121	48	3	20	60	37
		(39%)	(2,4%)	(16,5%)	(50,4%)	(30,7%)
actuel	117	67	13	41	43	20
		(57.2%)	(11.1%)	(35.0%)	(36.8%)	(17.1%)

**Tableau 7 : répartition des articles classés CNRS suivant les trois axes de l'Érudite**

	Nombre	International	rang 1	rang 2	rang 3	rang 4
Axe 1	66 (56.41%)	32 (48.48%)	6 (9.09%)	27 (40.91%)	28 (42.42%)	5 (7.58%)
Axe 2	19 (16.24%)	11 (57.89%)	1 (5.26%)	7 (36.84%)	5 (26.32%)	6 (31.58%)
Axe3	32 (27.35%)	24 (75.00%)	6 (18.75%)	7 (21.88%)	10 (31.25%)	9 (28.13%)

Les activités de recherche ne se limitent pas aux seules publications d'articles scientifiques. Les membres de l'Érudite ont ainsi participé à l'édition d'au moins 10 numéros spéciaux de revues. Ils ont aussi contribué à plus d'une trentaine de contrats de recherche, dont une ANR.

### Les débouchés des doctorants

Un indicateur de qualité de l'encadrement doctoral est donné par les débouchés professionnels des docteurs. Les données exhaustives sont disponibles en annexe. D'une façon générale, les 28 docteurs ayant soutenu durant l'actuel contrat occupent pour 50% d'entre eux des postes d'enseignant-chercheur ou de chargé d'étude et de recherche (Banque centrale, Drees, France-Stratégie, ...), dont 28,6% sont enseignants-chercheurs. Une part non négligeable des docteurs (17,9%) sont en post-doc. Enfin, une part plus faible occupe des postes dans l'enseignement (14,3%) et dans le secteur privé (14,3%). On notera sans surprise que les délais moyens depuis la soutenance pour obtenir un poste sont plus élevés pour les docteurs occupant un poste d'enseignant-chercheur ou d'enseignement. En revanche, les anciennetés sont en dessous de la moyenne (2 ans) pour les post-docs, les postes de chargé d'étude et de recherche.

**Tableau 8 : devenir des doctorants**

	Enseignant chercheur	Chargé d'étude ou de recherche	post-doc	Enseignement	Secteur privé	Sans emploi	Total
nombre	8	6	5	4	4	1	28
part	28.6%	21.4%	17.9%	14.3%	14.3%	3.6%	100%
nombre moyen d'années depuis la soutenance	2.33	1.8	2	2.5	2.33	1	2.12

### Les habilitations à diriger des recherches

Durant le contrat actuel quatre HDR ont été soutenues (Thomas Barnay, Catherine Bros, Pascale Petit et Julie Lochard). Ces soutenances d'HDR témoignent elles aussi du dynamisme de l'activité scientifique et de l'effort en terme qualitatif de la production scientifique au sein de l'Érudite.

### Faits marquants

- ✓ **La production de connaissances**  
Nette progression qualitative de notre production scientifique, comme l'illustre la très nette montée en puissance des publications de rangs 1 et 2 (*cf. supra*).
- ✓ **Interaction avec l'environnement social, économique, culturel et sanitaire et renforcement de l'implication scientifique et international :**
  - Organisation de nombreuses conférences/colloques
  - Economie de la santé :
    - 2013 Journées des Economistes de la Santé Français (130 pers, numéro spécial Economie et Statistiques)
    - 2017 L'innovation en santé (80 perso.)
    - 2017 Approche pluridisciplinaire du vieillissement (30 pers.)
    - 2018 Nocturnes de l'Economie : Régulation des dépenses, e-santé, transformation de l'offre de soins : quelles réformes pour le système de santé français ? (450 pers.)

Economie du travail :

- 2014 Discriminations : Fabrique et processus», 2ème conférence « Discriminations : Etat de la recherche », de l'Alliance de Recherche sur les Discriminations
- 2017 Quelles politiques pour les quartiers défavorisés ?, présentation du rapport de l'OCDE

Dynamique des entreprises :

- 2016 3rd International Meeting in Law and Economics

Economie du développement et Economie internationale :

- 2013 XXIXèmes Journées du développement de l'Association Tiers-Monde - ATM, "Economie informelle et développement : emploi, financement et régulations dans un contexte de crises"
- 2013 Workshop « Ouverture et Environnement »

- Invitation de collègues étrangers :

David Gray, University of Ottawa, 2015 et 2018 UPEM et 2016 UPEC  
 Ronald Davies : University College Dublin 2015, 2016 et 2017, UPEC  
 Mickael Finus : University of Bath, Grande-Bretagne 2016, UPEM  
 Brian Copeland : British Columbia University, Canada, 2016 et 2017, UPEM  
 Ashwini Deshpande : Delhi School of Economics, Inde, 2017, UPEM  
 SelinPetek, Galatasaray University, Turquie, 2017, UPEM  
 Sahana Roy Chowdhury, IMI Kolkatta, Inde, 2017 et 2018, UPEM

Les professeurs effectuent des enseignements, présentent en séminaire un papier et évidemment effectuent des travaux de recherche avec des enseignants-chercheurs de l'Érudite.

- Réseau de recherche international :

Réseau de recherche autour de l'économie du développement et des discriminations de caste organisé avec plusieurs universités indiennes partenaires

- Publications avec des auteurs appartenant à des institutions étrangères.

✓ **L'implication dans la formation :**

- Ecoles et journées doctorales :

2017: Dynare summer school, Heterogeneous Agent Models, Juin 2017, UPEC

2013 à 2017 : Journée des doctorants de l'Érudite (JADE), UPEC/UPEM, Juin

2014 : Journées doctorales en économie du développement, UPEC et plus généralement participations aux autres journées en dehors de l'UPEC.

- Mise en place de parcours recherche dans plusieurs M2 notamment au sein de la Mention Economie appliquée, le parcours recherche du M2 économie de la santé de l'Upec (parmi les anciens étudiants ce parcours on dénombre au 1<sup>er</sup> juillet 2018, 3 doctorants actuels à l'Érudite, 4 docteurs de l'Érudite dont 2 sont devenus Maîtres de conférences Sandrine Juin à l'Upec et Eric Defebvre à Paris I).

#### 4- Organisation et vie de l'unité ou de l'équipe si pertinent

Si nos deux universités de tutelle, l'Université Paris-Est Créteil et l'Université Paris-Est Marne-la-Vallée conservent leur autonomie financière, notre gouvernance repose sur des règles communes, notamment dans les domaines du recrutement des enseignants-chercheurs et des doctorants.

Conformément à la charte commune des unités de recherche « Equipes d'accueil » de l'Université Paris-Est, l'Érudite est gouvernée par un conseil de laboratoire qui a en charge de définir sa politique scientifique. Pour favoriser les échanges et décloisonner les deux équipes originelles, nous avons décidé de placer chacun des

trois axes de recherches sous la responsabilité de deux enseignants-chercheurs l'un en poste à l'Université Paris-Est Créteil et l'autre en poste à l'Université Paris-Est Marne-la-Vallée. Notre conseil de laboratoire est ainsi composé d'un directeur et d'un directeur-adjoint, alternativement en poste sur l'un des deux sites, et des six responsables d'axes et de deux représentants des doctorants. L'organigramme du conseil actuel est donné en annexe 3.

Le conseil de laboratoire se réunit de façon régulière, 4 à 6 fois par an, alternativement sur les deux sites. Les compte-rendus des réunions du conseil, rédigés par le directeur et validés par le conseil, sont diffusés à tous les membres de l'unité. Une assemblée générale est, en outre, organisée au début de chaque année universitaire.

Si, comme nous l'avons mentionné, nos universités de tutelle conservent leur autonomie de gestion, notamment en matière de recrutements, nous avons choisi d'organiser une concertation active au sein du conseil de laboratoire.

Ainsi, les demandes de recrutements d'enseignants-chercheurs sont discutées en conseil de laboratoire afin de définir des profils de postes en adéquation avec le projet scientifique de notre unité intégrée. Les demandes de recrutements sont ensuite validées par le conseil avant d'être remontées aux directions des deux universités. Concernant les allocations de recherche, l'ensemble des candidatures est, chaque année, visé par le conseil de laboratoire. Celui-ci organise des auditions des candidats, donne un avis sur chaque candidature et propose un classement. Ce classement commun aux deux sites est adressé à la direction de l'école doctorale OMI en charge d'allouer les allocations de recherches ministérielles.

Dans la mesure où le budget de l'Érudite est propre à chaque site, le directeur (actuellement Upem) et le directeur adjoint (Upec) disposent d'une certaine autonomie budgétaire. Ils rendent compte lors des conseils de laboratoires et des assemblées générales de l'utilisation de leurs budgets respectifs.

La vie de l'unité est par ailleurs rythmée par le séminaire de recherche bi-mensuel qui se tient les jeudis après-midi. Au-delà des séminaires, les membres de l'Érudite se retrouvent chaque année à différentes périodes : à l'automne, en assemblée générale ordinaire de rentrée ; en hiver, dans le cadre de l'école thématique du CNRS sur l'évaluation des politiques publiques, organisée par la fédération TEPP à Aussois, et à laquelle participe régulièrement une partie du laboratoire et des doctorants ; au début de l'été, dans le cadre de la Journée Annuelle des Doctorants de l'Érudite (JADE), initiée en 2013. Durant cette journée les étudiants à partir de la deuxième année présentent un papier issu de leur thèse. Celui-ci est discuté par un enseignant chercheur et par un autre doctorant. D'autres réunions ont lieu à des dates variables en fonction des nécessités et des opportunités, comme par exemple les assemblées générales extraordinaires.

La parité est presque respectée, puisque 41% des effectifs enseignants chercheurs sont féminins. La proportion des femmes atteint 44% lorsqu'est considéré le personnel de l'unité de recherche. Au niveau de l'Érudite aucune mesure particulière n'a été prise pour favoriser la parité et l'égalité professionnelle entre hommes et femmes.

S'agissant de la protection des données, l'Érudite doit se conformer aux nouvelles règles d'accès aux données individuelles, via le système CASD (Centre d'accès sécurisé distant aux données), géré par le Génés (Groupement des Écoles Nationales d'Économie et de Statistique). Ce système d'accès est payant avec un coût représentant une part substantielle du budget de fonctionnement de l'Érudite (plus de 5 000€ sur un budget de 23 000€).

## 5- Analyse SWOT

### Points forts

La très nette progression d'un point de vue qualitatif de la production scientifique est à mettre en exergue. La proportion de publications dans des revues internationales est passée de 39% lors du précédent contrat quadriennal à plus de 57% dans l'actuel contrat quinquennal. Le nombre de publications dans des revues de rang 1 a triplé et celui de rang 2 a plus que doublé. La proportion de revues de rang 1 et 2 est lors de l'actuel contrat de 46% alors qu'il était de 19% lors du précédent contrat. Enfin, une progression est aussi à noter dans le nombre de manifestations scientifiques organisées à l'Érudite.

### Des points à améliorer

L'équilibre entre les axes en termes de nombre de publications est un point qui reste à améliorer. L'axe 1 totalise, à lui seul, 57% des publications alors que l'axe 3 et l'axe 2 totalisent respectivement 27% et 16%. La formation par la recherche pour les doctorants et la politique de soutien aux candidats à une HDR pourraient être améliorées. Cela peut passer par une offre d'enseignements plus spécialisée au sein du laboratoire et de l'école doctorale destinés aux doctorants. Pour les candidats à une HDR des ateliers HDR pourraient contribuer à les aider. L'abandon du projet de fusion entre les deux universités de tutelles ne permet pas de poursuivre le processus de rapprochement entre les deux sites. A titre d'exemple les deux sites ne bénéficieront pas d'un budget unique, ce qui aurait permis de simplifier la gestion de l'Érudite.

## 6- Projet scientifique à 5 ans

*Le projet de l'Érudite est porté et rédigé par la nouvelle Direction de l'Érudite composée de Thomas BARNAY (Directeur, UPEC) et Mélina BEN SALEM (Directrice adjointe, UPEM) élue au cours de l'Assemblée générale extraordinaire du 19 décembre 2017. La nouvelle Direction de l'Érudite et le nouveau Conseil de Laboratoire ont pris leurs fonctions le 1<sup>er</sup> septembre 2018.*

L'Érudite est le seul Laboratoire d'Économie de l'Université Paris-Est. Il fédère la majorité des enseignants chercheurs et des doctorants économistes de l'UPEC et de l'UPEM. Au cours des dernières années, l'Érudite a su initier une synergie qui se manifeste aussi bien par la quantité que par la qualité de ses productions. Cette entreprise doit être préservée et amplifiée. Notre équipe a atteint une taille critique et a confirmé son expertise en termes d'applications des méthodes économétriques et d'utilisation de bases de données aux enjeux sociétaux. Attachée à son identité, l'Érudite est un laboratoire d'économie appliquée spécialisé dans l'utilisation de techniques économétriques, la mobilisation de bases de données et l'évaluation des politiques publiques. Nous devons désormais asseoir et développer la reconnaissance de nos champs d'application et renforcer l'internationalisation de nos actions (soutien aux chercheurs invités, à la mobilité des chercheurs, soumission à des revues internationales de premier plan). Une stratégie proactive de recherche de financement (ANR, réponse à des appels à projets internationaux) doit être élaborée, particulièrement en raison des nouvelles modalités d'accès à distance aux données individuelles (Centre d'accès sécurisé aux données). Nous devons donc veiller à sauvegarder et diversifier nos ressources financières.

L'examen du bilan scientifique souligne en outre que la structuration actuelle de l'Érudite s'avère déséquilibrée. L'axe 1 « Territoire, emploi et santé » représente en effet 56% de la production scientifique (revues classées au Cnrs, section 37, hors éditoriaux) (cf. tableau 7 du bilan). Une nouvelle structuration est donc proposée.

### Principes généraux et contraintes

La nouvelle architecture répond à un certain nombre de principes et tient compte de plusieurs contraintes. En premier lieu, il est nécessaire de maintenir le principe selon lequel ce sont les travaux qui sont associés aux axes et non des chercheurs, il est donc possible, voire souhaitable, que des chercheurs puissent inscrire leurs travaux dans au moins un axe. En second lieu, les axes doivent traduire des domaines de compétences et constituer, à ce titre, un outil de visibilité nationale et internationale.

Ainsi, il paraît judicieux de rééquilibrer les axes au regard des domaines d'expertise. Modifier l'architecture de l'Érudite permet également de mettre en valeur les travaux émergents autour de thématiques d'innovation et d'environnement. Il est à noter également des synergies entre les travaux d'économie des entreprises et de commerce international ou plus localement entre environnement et santé.

Sans viser forcément l'exhaustivité des travaux, ces axes ont vocation à représenter la grande majorité de l'activité scientifique des membres de l'Érudite. La déclinaison en axes peut répondre à plusieurs logiques. Le découpage peut répondre à une logique thématique (travail, développement, environnement, santé, commerce,...) ; méthodologique (expérimentations, évaluation, données de panel,...) ; ou encore distinguant les dimensions nationale et internationale des données. La structuration proposée favorise la logique thématique et examine la nouvelle distribution des articles de la mandature passée (sans examiner la qualité des revues).

Par ailleurs, l'organisation et les ressources de l'Érudite doivent tenir compte à moyen terme de la modification possible du périmètre des Ecoles doctorales, la mise en place de l'Université cible (Université Gustave Eiffel) et de l'incertitude sur l'avenir de la COMUE Paris-Est. Notre équipe doit donc se positionner face aux deux grandes thématiques portées actuellement par la COMUE Paris-Est : *Santé et société* dont les forces vives sont hébergées à l'UPEC et *la Ville de demain* (projet scientifique de l'Initiative FUTURE dont l'UPEM est membre).

L'Érudite doit enfin pouvoir mettre en évidence chaque partenaire en fonction de son activité de recherche. L'Érudite est caractérisée par un lien étroit avec TEPP et la Chaire Economie sociale et solidaire. Ces deux entités de recherche sont dirigées par des membres de l'Érudite. L'Érudite est notamment membre co-fondateur de TEPP. L'Érudite participe de manière importante à l'animation de cette Fédération et à la production scientifique (documents de travail et rapports TEPP). Par ailleurs, les travaux de l'Érudite autour des discriminations et de l'emploi ont gagné en visibilité lors de cette mandature.

## Gouvernance

Le mode de gouvernance est maintenu à savoir une représentation équilibrée de l'UPEC et de l'UPEM dans le conseil de Laboratoire. La Direction de l'Érudite est assurée pour ce mandat 2018-2023 par l'UPEC. Le Conseil de Laboratoire est composé de 10 membres (direction, direction adjointe, 6 représentants des enseignants-chercheurs et deux représentants des doctorants). Le budget reste séparé selon le site qui, en outre, dispose d'une assistante administrative propre. Le Conseil de Laboratoire (01/09/2018 – 01/09/2023) est composé comme suit :

### Direction

- Thomas BARNAY (Directeur, PR, UPEC)
- Mélika BEN SALEM (Directrice-adjointe, PR, UPEC)

### Représentants des enseignants-chercheurs

- Catherine BROS (MCF, UPEM)
- Vincent BOUVATIER (PR, UPEC)
- Karine CONSTANT (MCF, UPEC)
- Hervé DEFALVARD (MCF, UPEM)
- Sandrine KABLAN (MCF, UPEC)
- Yann VIDEAU (MCF, UPEC)

### Représentants des doctorants

- Redha FARES (UPEC)
- Souleymane MBAYE (UPEM)

Chaque site dispose d'une responsable administrative :

- Thanh-Ha LY (UPEC)
- Vanessa TULASNE (UPEM)

### Nouvelle architecture

Quatre options de structuration thématique ont été discutées lors du Conseil de Laboratoire du 11 avril 2018 (élargi à la future Direction de l'Érudite). Une nouvelle structuration a été proposée par le Conseil de Laboratoire. Après discussion, l'assemblée générale extraordinaire de l'Érudite a entériné ce choix jeudi 24 mai 2018 à Créteil par un vote à bulletins secrets.

Les trois axes suivants sont proposés, cette structuration entrant en vigueur à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2018 :

- Santé et Politiques sociales ;
- Marché du travail et ville ;
- Entreprises et mondialisation

Ce découpage présente plusieurs avantages. Il permet d'assurer un équilibre dans les axes, chaque axe accueillant des travaux de l'UPEC et de l'UPEM. Sur la base des articles de la mandature précédente, on obtient une meilleure répartition à hauteur de 34% ; 29 % et 37 % respectivement dans les trois axes. Il permet à la thématique de l'évaluation des politiques publiques de couvrir deux axes : *Santé et Politiques sociales* et *Marché du travail et ville*. Il met finalement en évidence les compétences de l'Érudite autour des axes stratégiques (santé et ville) des deux tutelles (UPEC et UPEM). L'axe *Santé et Politiques sociales* est pleinement justifié par deux mouvements. Tout d'abord, des dynamiques fortes en économie de la santé dans une acception plus large que la précédente mandature sont observées (santé-travail, offre de soins, économie de la dépendance et du vieillissement). Ensuite, de nombreux travaux autour de l'évaluation des politiques sociales et de discrimination recouvrant l'éducation, la formation professionnelle, la lutte contre la pauvreté ou l'exclusion, la retraite, le handicap et la dépendance, la famille et la politique migratoire sont fortement structurés autour de projets portés dans le cadre de la Fédération Tepp. Le second axe répond à une expertise forte et reconnue de l'Érudite autour de l'évaluation des politiques de l'emploi et du chômage à laquelle s'ajoute une dynamique récente de projets inscrits dans le cadre de l'I-Site (politique de la ville, du logement et de l'habitat) et qui vont à moyen terme produire des valorisations. L'axe 3 reprend finalement le périmètre de l'actuel axe 3 auquel se greffe l'actuel axe 2. Notamment, des travaux et projets sur les firmes internationales en lien avec des thématiques d'innovation et d'environnement y trouvent pleinement leur place. Par ailleurs, le terme *mondialisation* permet d'englober les dynamiques d'économie internationale et de développement.

Les sous-thématiques liées à chacun de ces nouveaux axes sont les suivantes :

#### Axe. « Santé et Politiques sociales »

- Santé, travail et vieillissement
- Politiques de santé
- Environnement et institutions internationales
- Politiques sociales et inégalités

#### Axe. « Marché du travail et ville » ;

- Ville et Territoire
- Populations défavorisées
- Chômage
- Politiques de l'emploi

#### Axe. « Entreprises et mondialisation »

- Firmes : démographie, innovation et droit
- Développement et normes sociales
- Commerce international et mobilité des facteurs
- Finance internationale

## Animation scientifique et communication

L'animation scientifique va sensiblement être améliorée par des flux d'informations réguliers et ciblés (appels à projets, dispositifs de soutien à la recherche par exemple) et la mise en place d'ateliers spécifiques (aide au montage de projet, méthodologie, accès et présentation de bases de données, entre autres) permettant le renforcement des interactions entre membres de l'Érudite. Une page Facebook et un compte Twitter seront ouverts pour améliorer la diffusion des travaux de l'Érudite.

Nous pourrions également améliorer l'insertion de l'Érudite dans des instances et réseaux nationaux ou internationaux et œuvrer afin d'accroître notre présence au sein des comités éditoriaux des revues scientifiques.

Par ailleurs, nous devons réinvestir notre collection des documents de travail (quatre documents publiés en 2015, deux en 2016 et aucun en 2017) en lui assurant une large diffusion et une indexation sur *Repec*. Compte tenu de la taille de notre équipe, il paraît indispensable de produire une Lettre périodique dans un format renouvelé (la dernière Lettre d'information ayant été publiée en février 2015) en vue d'améliorer la circulation, notamment interne, de l'information et de mettre aussi en valeur les réussites individuelles. La refonte du site internet est également prévue pour accroître la visibilité de nos différentes activités vis-à-vis de l'extérieur. Enfin, en raison d'objets d'analyse en prise directe avec des préoccupations largement partagées (évaluation des politiques publiques, compréhension des dynamiques d'entreprises ou d'évolutions sociétales, problématiques d'économie internationale et du développement), nous pourrions rédiger des articles de vulgarisation destinés au site *The Conversation*.

## Politique doctorale de l'Érudite

L'une des missions premières d'un Laboratoire de Recherche est la sélection, l'accueil, le suivi et finalement la réussite de ses doctorants, en étroite collaboration avec l'ED OMI (Ecole Doctorale *Organisations, Marchés, Institutions*).

En amont, les membres de l'Érudite pourraient être moteurs afin de promouvoir des parcours (ou modules) recherche en Master 2. La dynamique est engagée avec de nouveaux parcours de Masters produisant des doctorants boursiers de l'ED OMI et permettant de diversifier le profil de nos doctorants. A ce sujet, le bilan est notablement positif puisque l'Érudite a obtenu trois bourses doctorales de l'ED OMI. La mutualisation de nos expériences liées aux modes alternatifs de financement de thèse (tels que les appels à projets ou les bourses CIFRE) serait également précieuse afin d'élargir la palette des possibilités.

Nous devrions, en outre, davantage codifier à la fois l'autorisation d'inscription mais aussi les réinscriptions. La possibilité d'inscrire des doctorants sans financement doit rester exceptionnelle. De manière générale, toute primo-inscription en thèse devra faire l'objet d'une audition devant le Conseil de Laboratoire en septembre. En définitive, notre politique doctorale interne sera plus ambitieuse (rôle renforcé du comité de suivi de thèse, pré-soutenance de thèse, participation à des prix de thèse pour les jeunes docteurs, suivi des carrières des docteurs de l'Érudite) et davantage tournée vers l'internationale (incitation à la mobilité durant la thèse et à la rédaction et la soutenance de thèses en langue anglaise). L'accompagnement des doctorants passe, par ailleurs, par des rendez-vous annuels externes (conférences nationales généralistes ou spécialisées) et internes. Les Jade (Journées annuelles des doctorants de l'Érudite), initiées en 2013, sont devenues un moment marquant de l'activité de recherche de notre Laboratoire. Ces journées pourront donner lieu, pour les travaux les plus avancés, à une valorisation systématique (sous la forme de documents de travail Érudite). Enfin, des cours à destination des doctorants de l'Érudite pourront être proposés (méthodologie, économétrie, bases de données) sur une base individualisée.

## Soutien aux enseignants-chercheurs de l'Érudite

Plus globalement, l'Érudite pourrait accompagner et soutenir ses membres aux différentes étapes-clés de leur carrière. S'agissant des Mcf (Maîtres de conférences) nouvellement recrutés, ils doivent pouvoir - effectivement - bénéficier d'une décharge afin de valoriser leurs travaux de thèse et s'engager dans de nouveaux projets de recherche (ces dispositifs existent mais sont peu utilisés). Pour les Mcf plus chevronnés, la suppression de l'agrégation introduit une très forte incitation au passage de l'Hdr (Habilitation à diriger des recherches). Dans cette optique, un premier atelier Hdr a été mis en place par la future direction de l'Érudite en mai 2018. D'une durée d'1h30, cet atelier est organisé en trois temps : présentation de l'Hdr, discussion



autour de l'Hdr puis discussion plus générale sur les perspectives de recherche. Des solutions pourraient être envisagées, en lien avec les Départements d'Economie, pour le temps d'un semestre soulager l'activité d'enseignement d'un Mcf et lui permettre de rédiger son Hdr. S'agissant de collègues investis de charges particulières (responsabilité de projets de recherche, présidence de Comités de sélection, organisation de conférences...), il est impératif qu'ils bénéficient du support actif de l'assistante de l'Érudite. Enfin, plusieurs membres de l'Érudite ont mis entre parenthèses leur activité de recherche parfois en raison d'un investissement significatif dans l'institution. Nous devrions collectivement veiller à ce que les collègues concernés, désireux de reprendre une activité de recherche, puissent être associés à des projets.

## ANNEXES

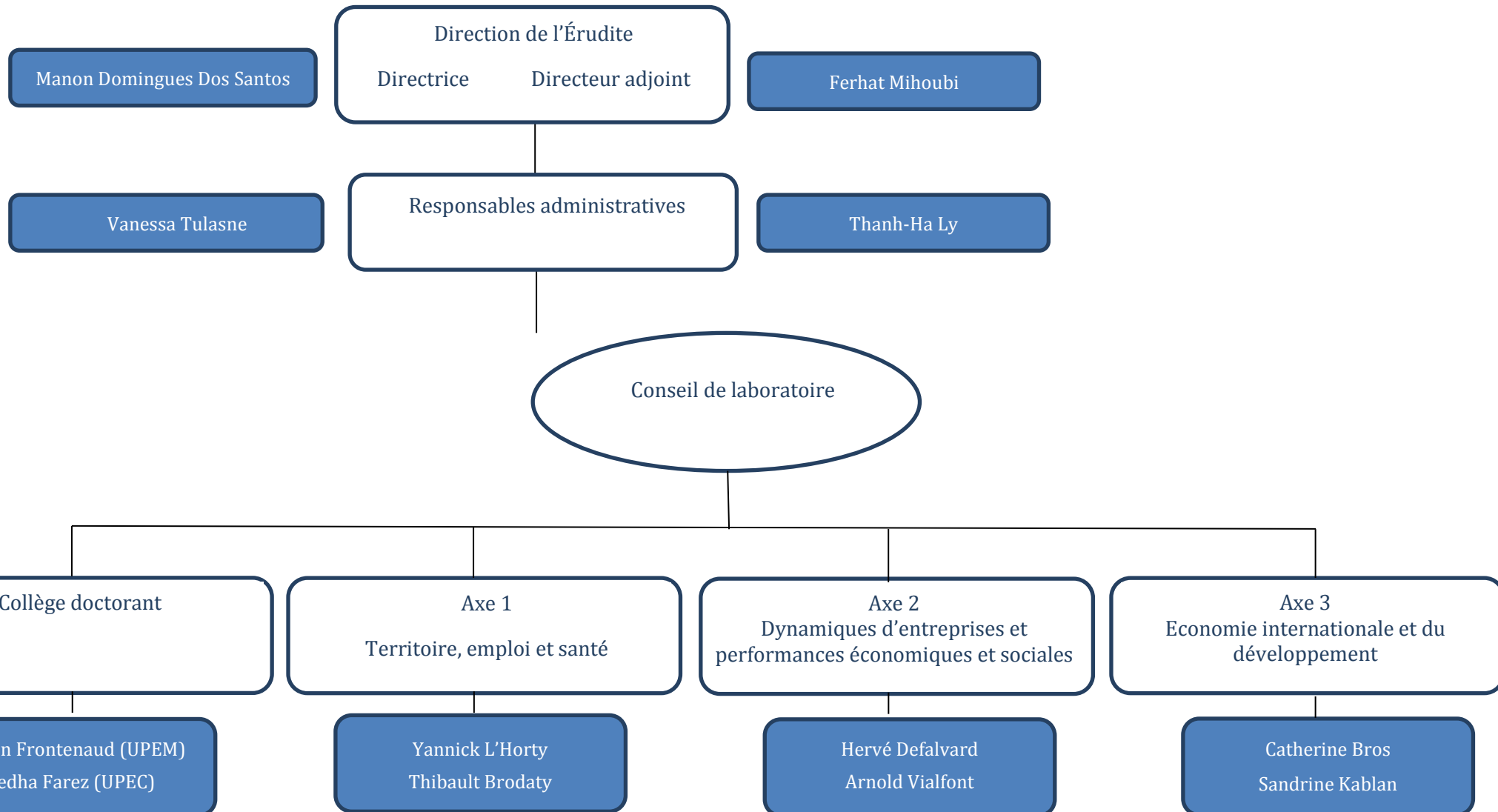
### **Annexe 1 :** Lettre de mission contractuelle

Une copie de la lettre de mission adressée au.à la directeur.rice d'unité de recherche en début de contrat, si elle existe, sera jointe au dossier.

### **Annexe 2 :** Équipements, plateformes

Une liste des équipements et des plateformes utilisés par l'unité de recherche sera jointe au dossier.

Annexe 3 : Organigramme fonctionnel



#### Annexe 4 : Sélection des produits et des activités de recherche

Donner la sélection des productions et des activités de recherche par catégorie en recourant au document « Sélection des produits et des activités de recherche ».

Dans les publications collectives, les noms des membres de l'unité, de l'équipe ou du thème seront soulignés. On veillera à faire ressortir les productions portées par l'unité, l'équipe ou le thème (par exemple dans certains domaines, les publications signées en premier ou dernier auteur).

### Axe 1 : Territoire, emploi et santé

#### 5 publications majeures de l'axe :

Barnay, I. and Juin, S. (2016), Does home care for dependent elderly people improve their mental health?, Journal of Health Economics, 45, pp 149-160, rang 1 CNRS.

Duquet, E., du Parquet L., L'Horty Y. and Petit P. (2015), New Evidence of Ethnic and Gender discriminations in the French Labor Market using experimental data: A ranking extension of responses from correspondence tests, Annals of Economics and Statistics, 2015, n° 117-118, pp 21-39, rang 2 CNRS

Defebvre, E. (2017), Harder, better, faster... yet stronger? Working conditions and self-declaration of chronic diseases, Health Economics, forthcoming, rang 1 CNRS.

Le Gallo, J., L'Horty Y. and Petit P. (2017), Does Enhanced Mobility of Young People Improve Employment and Housing Outcomes? Evidence from a Large and Controlled Experiment in France, Journal of Urban Economics, 97, pp 1-14, rang 1 CNRS.

Pestiau, P. and Pontière, G. (2016), Long term care and births timing, Journal of Health Economics, 50, rang 1 CNRS.

#### 5 documents majeurs (autres que publications dans des revues CNRS) produits par l'axe (par exemple : rapport d'expertise, logiciel, corpus, protocole, brevet en licence d'exploitation...) :

Barnay I., Duquet E., Le Clairche C., Videau Y. (2016) An evaluation of the 1987 French Disabled Workers Act: Better paying than hiring, TEPP Working paper, n°16-1.

Duquet E., Gray D., L'Horty Y., du Parquet L., Petit P. (2017). Labor Market Effects of Urban Riots: an experimental assessment, TEPP Working paper, n°17-3.

Gilles F., L'Horty Y., Mihoubi F., et Yang X. (2017). Les effets du CICE sur l'emploi, les salaires et l'activité des entreprises: une nouvelle évaluation ex post pour la période 2013-2015, Rapport de recherche TEPP, n°17-04,

L'Horty Y. (2016). Les discriminations dans l'accès à l'emploi public, Rapport pour le Premier Ministre, La documentation française, 106p.

Le Gallo, J., L'Horty Y., du Parquet L., et Petit P. (2017), Les discriminations dans l'accès au logement en France : Un testing de couverture nationale, Rapport de recherche TEPP, n°17-11,

#### 5 faits illustrant le rayonnement ou l'attractivité académiques de l'entité (par exemple : invitations à donner des conférences, organisation de colloques nationaux ou internationaux, réseaux collaboratifs, cofinancements, prix et distinctions...) :

- 20 contrats de recherche, dont un projet ANR (projet DALTON)

- Organisations de 12 conférences nationales et internationales.

- Edition de 10 numéros spéciaux de revue (2 Revues économiques, 3 Economie et Statistique, 4 Revue française d'Economie, 1 Economie et Prévision).

- Animation de réseaux de recherche : ARDIS, DIM GID, Institut Santé-Travail (UPE), TEPP (FR CNRS),

- # doctorants ayant soutenus leur thèse et # doctorants actuellement encadrés.

## Axe 2 : Dynamiques d'entreprises et performances économiques et sociales

### 5 publications majeures de l'axe :

Choné P., S. Souam & A. Vialfont (2014), On the optimal use of commitment decisions under European competition law, *International Review of Law and Economics*, Vol. 37, Rang CNRS 1.

Dhyne E., C. Fuss & C. Mathieu (2015), Labor demand adjustment: Does foreign ownership matter?, *Oxford Bulletin of Economics and Statistics*, Vol. 77, 6, Rang CNRS 2.

Rey J., State aids regulation for firms in difficulty, a rationale for production capacity constraints, *Revue économique*, à paraître, Rang CNRS 2.

Blanchard P., J.-P. Huiban & C. Mathieu (2014), The shadow of death model revisited with an application to French firms, *Applied Economics*, Vol. 46, 16, Rang CNRS 2.

R. Uctum, P. Renou-Maissant, G. Prat et S. Lecarpentier-Moyal (2017), Persistence of announcement effects on the intraday volatility of stock returns: evidence from French individual data over the late 1990s, *Review of Financial Economics*, 5, Rang CNRS 4.

### 5 documents majeurs (autres que publications dans des revues CNRS) produits par l'axe (par exemple : rapport d'expertise, logiciel, corpus, protocole, brevet en licence d'exploitation...) :

- Ben Hassine & C. Mathieu (2017), Le préfinancement de CICE et ses effets sur l'emploi : une évaluation ex-post. Contribution au rapport 2017 d'évaluation du comité de suivi du Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi. Document de Travail n°2017-10, Commissariat à la Stratégie et à la Prospective.

- Defalvard H. (2017), Des communs sociaux à la société du commun, *Revue internationale de l'économie sociale*, 345, n°3.

- Defalvard H. et Deniard J. (2016), « Les organisations de l'ESS dans l'économie des déchets et du réemploi en Ile de France : une approche institutionnaliste », dans *Mouvements des idées et des luttes*, n° 87, automne, p. 70 – 82.

- Defalvard H. (2015), La révolution de l'économie en 10 leçons, Ed de l'Atelier.

- Defalvard H. (2013), Marx et les coopératives de production : une question de valeur *Revue internationale de l'économie sociale*, 330, n°3.

### 5 faits illustrant le rayonnement ou l'attractivité académiques de l'entité (par exemple : invitations à donner des conférences, organisation de colloques nationaux ou internationaux, réseaux collaboratifs, cofinancements, prix et distinctions...) :

- Co-organisation du workshop international « 3rd International Meeting in Law and Economics », 14 et 15 avril 2016, MSH du Nord.

- Co-organisation du workshop international « 4th International Meeting in Law and Economics », 1er et 2 juin 2017, UPEC.

- Organisation du workshop international « Communs et transformations sociales : expériences européennes », 16 mai 2016, Marne-la-Vallée.

- Organisation du 3ème colloque national « Innovation sociale et territoires », 9 et 10 novembre 2016, Grasse.

- Co-organisation workshop international « "Les Communs" nell'economia sociale e solidale », 1er mars 2017, Université de Pise

## Axe 3 : Economie internationale et du développement

### 5 Publications majeures de l'axe :

• K. Constant et M. Davin (à paraître) Environmental Policy and Growth when Environmental Awareness is Endogenous, *Macroeconomic Dynamics*, CNRS 1

• S. Kablan et O. Kaabia (à paraître) Transmission channels of international financial crises to African stock markets: the case of the euro sovereign debt crisis, *Applied Economics*, CNRS 2

- Bagayevet J. Lochard (2017) EU air pollution regulation: A breath of fresh air for Eastern European polluting industries? *Journal of Environmental Economics and Management*, 83, CNRS 1
- C. Bros et M. Couttenier (2015) Untouchability, Homicides and Water Access, *Journal of Comparative Economics*, 43(3), CNRS 1
- R. Davies et A. Guillin (2014) How Far Away is an Intangible? *Services FDI and Distance, The World Economy* Vol. 37, No. 12, CNRS 2

**5 documents majeurs (autres que publications dans des revues CNRS) produits par l'axe (par exemple : rapport d'expertise, logiciel, corpus, protocole, brevet en licence d'exploitation...):**

- P. Adair (2016) Démocratie et justice sociale : Arrow-Harsanyi-Rawls-Sen, un quatuor dissonant, *Éthique et Économique/Ethics and Economics*, 13(2), pp. 1-12
- N. Ali et B. Najman (2016) Governance, Informal Competition and Productivity in Egypt, *Economic Research Forum* n° 1025.
- J-F. Jacques (2015) L'architecture des accords environnementaux internationaux, *INRA Sciences Sociales*
- S. Kablanet O. Yousfi (2015) Performance of Islamic Banks across the World: An Empirical Analysis over the Period 2001-2008, *International Journal of Empirical Finance*, 4(1)
- M. Domingues Dos Santos (2015) Immigration et besoins en main d'œuvre, *Les cahiers français*, numéro 385

**5 faits illustrant le rayonnement ou l'attractivité académiques de l'entité (par exemple : invitations à donner des conférences, organisation de colloques nationaux ou internationaux, réseaux collaboratifs, cofinancements, prix et distinctions...):**

- Organisation d'évènements scientifiques : deux enseignants chercheurs ont fait partie des comités scientifiques des journées d'économétrie appliquée à la macroéconomie et l'international en 2016 et l'International Conference on Economic and Development Policy en 2015. Deux conférences se sont tenues à l'UPEC et ont mobilisé plusieurs membres de l'axe 3 : les 29e journées de développement de l'association tiers monde sur le thème « économie informelle et développement : emploi, financement et régulation dans un contexte de crises » en 2013 et les journées doctorales en économie du développement en 2014.
- Accueil de professeurs invités : au cours de la période l'Érudite a accueilli au cours de 7 séjours 6 professeurs invités provenant de l' UniversityCollege of Dublin (Irlande), University of Bath (Royaume-Uni), BritishColumbiaUniversity (Canada), Delhi School of Economics (Inde), GalatasarayUniversity (Turquie), IMI Kolkatta (Inde)
- Essor du projet « ouverture, environnement et développement » défini au moment de la précédente vague d'évaluation. En vue de promouvoir cette thématique dans l'axe 3, un workshop a été organisé en novembre 2013. Ce workshop a réuni plusieurs doctorants et chercheurs qui ont présenté leur recherche sur ce thème. Les chercheurs de l'Érudite ont présenté trois papiers, dont deux ont été publiés depuis : un dans la revue *Journal of Environmental Economics and Management* et le second comme un chapitre de l'ouvrage « *Handbook on the Economics of ForeignAid* ». Afin de renforcer les compétences de l'équipe dans le domaine, un Professeur des Universités a été recruté en septembre 2014 à l'UPEM et un Maître de Conférences en septembre 2016 à l'UPEC. Par ailleurs, l'axe a cherché à renforcer ses collaborations internationales en recevant Brian Copeland et Mickael Finus des Universités de British Colombian et de Bath, respectivement et dont les travaux sont reconnus en économie de l'environnement. L'un des membres de l'axe 3, Julie Lochard a également obtenu un contrat de recherche sur l'impact de la réglementation environnementale sur l'innovation dans les technologies vertes.
- Ouverture d'un parcours recherche au sein du master DEIPM – 3 doctorants actuellement sous contrats en sont issus
- Contrats et projets : dépôts de plusieurs ANR et réponse d'appel à projets. Melika Ben Salem a participé à un contrat de recherche de l'EconomicResearch Forum sur les inégalités dont le porteur est Akiko Suwa de PSE. De ce contrat de recherche est sorti un article avec ChahirZaki de l'Université du Caire: "Revisiting the Impact of Trade Openness on Informal and IrregularEmployment in Egypt". Enfin, Julie Lochard a obtenu un contrat d'un an avec l'office européen des brevets, sur l'impact de la réglementation environnementale sur l'innovation dans les technologies vertes. L'intitulé du contrat est : "Innovation in climate change mitigation technologies and environmentalregulation".

## Tableaux des effectifs

Tableau 11 : les enseignants-chercheurs de l'Érudite (décembre 2017)

Nom	Prénom	Statut	Site
Adair	Philippe	MCF	UPEC
Barnay	Thomas	PR	UPEC
Barré	Thomas	MCF	UPEM
Ben Salem	Mélika	PR	UPEM
Blanchard	Pierre	MCF	UPEC
Bouvatier	Vincent	PR	UPEC
Brodaty	Thibault	MCF	UPEC
Bros	Catherine	MCF	UPEM
Challes	Laëtitia	IE	UPEM
Constant	Karine	MCF	UPEC
Defalvard	Hervé	MCF	UPEM
Dmitrijeva	Jekatarina	MCF	UPEM
Domingues	Patrick	MCF	UPEC
Domingues Dos Santos	Manon	PR	UPEM
Duguet	Emmanuel	PR	UPEC
Guillin	Amélie	MCF	UPEC
Jacques	Jean-François	PR	UPEM
Juin	Sandrine	MCF	UPEC
Kablan	Sandrine	MCF	UPEC
LecarpentierMoyal	Sylvie	MCF	UPEC
Legendre	François	PR	UPEC
L'Horty	Yannick	PR	UPEM
Lochard	Julie	MCF	UPEC
Mathieu	Claude	PR	UPEC
Mihoubi	Ferhat	PR	UPEC
Najman	Boris	MCF	UPEC
Petit	Pascale	MCF	UPEM
Ponthière	Gregory	PR	UPEC
Rey	Juliette	MCF	UPEC
Redor	Dominique	PR	UPEM
Sapata	Christelle	MCF	UPEC
Szpiro	Daniel	PR	UPEC
Vialfont	Arnold	MCF	UPEC
Videau	Yann	MCF	UPEC

Tableau 12 : les doctorants de l'Érudite (décembre 2017)

Doctorant		Directeur de thèse		Co-encadrant		Site	Contrat doctoral
Nom	Prénom	Nom	Prénom	Nom	Prénom		
Anne	Denis	L'Horty	Yannick			UPEM	
Arguirova	Denitza	L'Horty	Yannick			UPEM	
Baudot	François-Olivier	Barnay	Thomas			UPEC	
Darracq Paries	Mathieu	Mihoubi	Ferhat			UPEC	
Erb	Louis-Alexandre	L'Horty	Yannick			UPEM	
Fareed	Fozan	Lochard	Julie			UPEC	
Fares	Redha	Mathieu	Claude			UPEC	x
Frontenaud	Adrien	Ben Salem	Melika			UPEM	x
Kakar	Muhammad Qahraman	Domingues Dos Santos	Manon			UPEM	
Le Gall	Rémi	L'Horty	Yannick			UPEM	x
Loussouarn	Christophe	Barnay	Thomas			UPEC	x
Mbaye	Louise Philomène	L'Horty	Yannick			UPEM	x
Mbaye	Souleymane	Petit	Pascale			UPEM	x
Nezhyvenko	Oksana	Adair	Philippe			UPEC	
Perrin	Geneviève	Defalvard	Hervé			UPEM	
Raileanu	CRISTINA	Defalvard	Hervé			UPEM	
Sanchez	Marc-antoine	Barnay	Thomas			UPEC	
Souag	Ali	Adair	Philippe			UPEC	
Upadhayay	NehaBhardwaj	Lochard	Julie	Bros	Catherine	UPEC	x
Zanko	Yustyna	Mihoubi	Ferhat	Najman	Boris	UPEC	



Tableau 13 : les arrivées et les départs d'enseignants-chercheurs (décembre 2017)

<b>Les arrivées</b>			
<b>Nom</b>	<b>Prénom</b>	<b>Date d'arrivée</b>	<b>Site</b>
Domingues	Patrick	2013	UPEC
Guillin	Amélie	2013	UPEC
Mihoubi	Ferhat	2013	UPEC
Hiller	Victor	2014	UPEC
Jacques	Jean-François	2014	UPEM
Ponthière	Grégory	2014	UPEC
Barnay	Thomas	2016	UPEC
Barré	Thomas	2016	UPEM
Constant	Karine	2016	UPEC
Bouvatier	Vincent	2017	UPEC
Juin	Sandrine	2017	UPEC
Sapata	Christelle	2017	UPEC
Rey	Juilette	2017	UPEC
<b>Les départs</b>			
<b>Nom</b>	<b>Prénom</b>	<b>Date de départ</b>	<b>Site</b>
Redor	Dominique	2013	UPEM
Barnay	Thomas	2014	UPEC
Desdoigts	Alain	2014	UPEM
RivauDanset	Dorothee	2014	UPEC
Duchêne	Gérard	2015	UPEC
Hiller	Victor	2016	UPEC
Boudier	Fabienne	2017	UPEC
Tessier	Luc	2017	UPEM

Tableau 14 : les soutenances de thèse (de janvier 2013 à décembre 2017)

Nom	Prénom	Site	Date de soutenance
2013			
Cervera	Melaine	UPEM	11/12/2013
Coulibaly	Issiaka	UPEC	08/11/2013
Karoubi	Bruno Haim	UPEC	10/12/2013
Salloy	Suzanne	UPEC	09/12/2013
2014			
Ben hassine	Haitthem	UPEC	16/04/2014
Jones	Emilia	UPEM	04/12/2014
Martin	Florine	UPEM	10/12/2014
Nahmed	Zineb	UPEC	27/02/2014
Seghir	Majda	UPEC	09/12/2014
2015			
Bagayev	Igor	UPEC	01/11/2015
Semenowicz	Philippe	UPEM	01/10/2015
2016			
Aman	Moustapha	UPEC	08/12/2016
Arnoult	Emilie	UPEM	26/09/2016
Challe	Laëtitia	UPEM	12/12/2016
Chareyron	Sylvain	UPEC	28/09/2016
Emond	Céline	UPEM	27/06/2016
Gherbi	Hassiba	UPEC	11/12/2016
Juin	Sandrine	UPEC	15/11/2016
Mancolopez	Oscar Oswaldo	UPEC	16/11/2016
Pilorge	Céline	UPEC	10/05/2016
Verboux	Dorian	UPEC	04/07/2016
2017			
Abbes	Ons	UPEC	12/04/2017
Amouzou	Esther	UPEC	05/12/2017
Aspilaire	Roseman	UPEC	03/11/2017
Benhabib	Lamia	UPEC	12/01/2017
Celati	Benedetta	UPEM	27/10/2017
Defebvre	Éric	UPEC	16/10/2017
Mohamed ali	Nesma	UPEC	03/07/2017